



CULTE DOMINICAL DU 19 SEPTEMBRE 2021

NOTRE PERE QUI ES AUX CIEUX -70-

PARDONNE-NOUS NOS OFFENSES...

Mathieu 6 : 12 ; Actes 23:1-5

Frère Maurice Mwehu, Pasteur

3. Un forfait ponctuel.

Nous ne devons pas oublier qu'un jour ou un autre chacun répondra au rendez-vous de la période de faiblesse comme nous l'avons indiqué dans le précédent message. Un forfait ponctuel fait allusion à une offense commise en un instant et dans un lieu limité. Il est donc différent d'un péché qui manifeste une période de faiblesse.

Ainsi, contrairement aux offenses d'Abraham, de David et de Pierre, l'insulte de Paul sur le souverain sacrificateur était un péché instantané ; Paul ne l'avait ni organisée ni préparée. Ce qui est plus marquant et plus interpellant dans cette affaire, ce n'est pas le péché commis par Paul, mais la période de la commission de ce péché.

Ce n'est pas Paul de Tarse, persécuteur des chrétiens qui est tombé, mais Paul, homme puissant, sauvé, régénéré, missionnaire et plein d'exploits dans l'œuvre de Dieu (la parole et les prodiges coulent en lui), pourtant il reste humain et faillible.

CENTRE EVANGELIQUE FRANCOPHONE

Bien-aimé, si un enfant de Dieu tombe cela ne regarde personne ; mais son maître, Dieu qui a le pouvoir de le relever et de l'affermir.

Encourage plutôt ton frère qui est tombé au lieu de l'enfoncer dans le trou.

Qui aurait l'audace de traiter Paul de païen ou de charnel, lui qui a authentiquement rencontré personnellement le Seigneur ?

Il y a lieu ici pour tout enfant de Dieu de changer d'attitudes les uns envers les autres en cas de défaillance.

Sur la terre, l'onction de Dieu sur son enfant l'aide à résister à tout mal, mais ne le vaccine pas contre le péché.

Après son offense commise dans Actes 23 :1-5, Paul répara son tort ; il utilisa les écritures pour s'humilier et non pas pour justifier son péché.

Les jeunes dans la foi, les aînés et même les grands révérends peuvent pécher ; pour tous, le péché n'a qu'un seul remède, le confesser en toute humilité.